



Programme
des Nations Unies
pour l'environnement



Distr.
RESTREINTE

UNEP/WG.129/8
9 mai 1985

FRANCAIS
Original: ANGLAIS

Réunion conjointe des Structures focales Nationales
du Plan Bleu et du Programme d'Actions
Prioritaires

Athènes, 6-9 mai 1985

RAPPORT DE LA REUNION CONJOINTE DES POINTS FOCALX NATIONAUX
DU PLAN BLEU ET DU PROGRAMME D'ACTIONS PRIORITAIRES

Introduction

1. La Réunion extraordinaire des Parties contractantes à la Convention pour la protection de la mer Méditerranée contre la pollution (Athènes, 10-13 avril 1984) a pris plusieurs décisions touchant le Plan Bleu, le Programme d'actions prioritaires (PAP) et leurs rapports. Notamment, elle a prié le secrétariat d'organiser dans le courant 1984 une Réunion conjointe des Structures focales du PAP et du Plan Bleu afin d'examiner les progrès réalisés par ces deux activités et de formuler des avis sur leur développement futur ainsi que sur leurs rapports mutuels (UNEP/IG.49/5).

2. Conformément à cette décision, et en accord avec les Centres d'activités régionales du PB et du PAP, le Directeur Exécutif du PNUE a convoqué une réunion conjointe des Structures focales du Plan Bleu et du Programme d'actions prioritaires qui s'est tenue à Athènes au siège de l'Unité de coordination, du 6 au 9 mai 1985.

Participation

3. Les Structures focales nationales du Plan Bleu et du PAP désignées par les Parties contractantes ont été invitées à la Réunion. En outre, les autres Parties contractantes ont été invitées à désigner des Structures focales nationales devant assister à la Réunion. Les Structures focales nationales du Plan Bleu et du PAP, ainsi que les délégués de treize Etats côtiers méditerranéens et de la Communauté Economique Européenne ont pris part à la Réunion.

4. Les représentants d'un organisme et de deux institutions spécialisées des Nations Unies, ainsi que d'une organisation inter-gouvernementale, ont également assisté à la Réunion en qualité d'observateurs.

5. La liste complète des participants figure à l'annexe I au présent rapport.

Point 1 de l'ordre du jour - Ouverture de la Réunion

6. La Réunion a été ouverte par M. S. Keckes, Directeur du Centre d'Activité du Programme pour les Océans et les Zones Côtières (OCA/PAC), qui a souhaité la bienvenue aux participants au nom du Directeur exécutif du PNUE, M. K. Tolba.

7. Il a brièvement exposé les développements essentiels qui ont permis l'établissement du Plan d'action pour la Méditerranée. Il a notamment évoqué la Réunion inter-gouvernementale qui s'est tenue à Split en 1977 et lors de laquelle les objectifs et programmes du Plan Bleu, de même que le Programme d'actions prioritaires, ont été discutés et adoptés comme deux parties de la composante "Planification intégrée" du Plan d'action. Jusqu'alors, le PB et le PAP s'étaient développés indépendamment l'un de l'autre et cette réunion avait donc pour premier objectif d'intégrer à nouveau ces activités tel qu'il était prévu à l'origine.

8. Les facteurs ayant retardé le début de la mise en oeuvre du PB et du PAP n'étaient pas seulement d'ordre financier. Le manque de clarté conceptuelle et méthodologique en ce qui concernait les priorités, le rôle des Structures focales nationales ainsi que les problèmes auxquels il fallait faire face pour parvenir aux arrangements institutionnels dans les pays-hôtes ont énormément contribué à ce retard.

9. Remarquant que le PAM a servi et sert encore de modèle pour onze autres plans d'actions régionaux dans le monde, il a souligné que le PNUE continuera à participer de manière active à toutes les activités du PAM.

10. M. A. Manos, Coordonnateur du Plan d'Action pour la Méditerranée, a présenté les nouveaux membres du personnel de l'Unité de coordination et a informé la Réunion que toutes les procédures juridiques concernant le siège de l'Unité de coordination du PAM ont été achevées, le Gouvernement grec ayant ratifié cet accord le 11 janvier 1985. M. Manos a remercié le pays-hôte de sa générosité.

11. Il a demandé aux participants de formuler les propositions de budget pour 1986/1987 afin qu'elles soient soumises aux Parties contractantes lors de leur prochaine réunion, tout en gardant à l'esprit que les gouvernements ont pour objectif de bénéficier pleinement de ces activités.

12. La gageure représentée par la composante "Planification intégrée" consistait à développer la participation des institutions et compétences nationales conjointement aux autres programmes scientifiques du PAM tels que le MED POL.

13. M. A. Manos a ensuite fait une description des développements et des difficultés survenues au cours de la mise en oeuvre du Plan Bleu, informant la Réunion des derniers développements, à savoir la signature de l'accord entre le PNUE et le Gouvernement français. Il a souhaité la bienvenue à M. M. Batisse, nommé Président du Centre d'activité régionale du Plan Bleu, organisation de soutien du Plan Bleu.

14. Il est attendu de l'équipe permanente de recherche sous la direction de M. M. Grenon qu'elle poursuive la préparation des scénarios avec l'appui continu des institutions nationales. Il a aussi été demandé aux Structures focales d'apporter leur assistance afin de trouver les chercheurs appropriés qui composeront l'équipe permanente de recherche. De plus, il sera nécessaire de prolonger au-delà de la fin de l'année 1985 le soutien que le pays-hôte offre au Plan Bleu, cette période étant couverte par le projet de document avec le PNUE.

15. En ce qui concerne les activités du PAP, des progrès ont été réalisés dans la plupart des domaines.

Point 2 de l'ordre du jour - Règlement intérieur

16. La Réunion a noté que le règlement intérieur figurant dans le document UNEP/IG.43/6, annexe XI, s'appliquait présentement.

Point 3 de l'ordre du jour - Election du Bureau

17. La Réunion a élu à l'unanimité le Bureau composé de la façon suivante:

Président: M. Nicholas Christoforides - Grèce
Vice-Président: Mme Maria del Carmen de Andrés Conde - Espagne
Vice-Président: M. Yusef Elmehrik - Jamahiriya arabe libyenne
Rapporteur: M. Edward Scicluna - Malte

Point 4 de l'ordre du jour - Adoption de l'ordre du jour

18. La Réunion a adopté à l'unanimité l'ordre du jour figurant à l'annexe II du présent rapport.

Point 5 de l'ordre du jour - Organisation des travaux

19. La Réunion a adopté le programme des travaux proposé figurant en annexe au document UNEP/WG.129/2.

Point 6 de l'ordre du jour - Rapport sur la mise en oeuvre du Plan Bleu en 1984-1985

20. Le représentant de la France a confirmé l'engagement du Gouvernement français vis-à-vis du Plan Bleu. Il a déclaré que la France offrait son plein soutien au programme et continuerait à le faire en raison de l'importance qu'elle y attache. Ce qui a été attesté par la lettre adressée par S.E. le ministre de l'Environnement, Mme H. Bouchardeau, au Président du Bureau du PAM. Il a aussi informé la réunion que M. M. Batisse avait été nommé Président du Centre d'Activité Régionale du Plan Bleu.

21. Le Directeur du Plan Bleu, M. M. Grenon, a présenté le compte-rendu des activités du Plan Bleu en 1984, document portant la cote UNEP/WG.129/3. Il a aussi résumé les activités de la première partie de 1985. Il a souligné que l'année 1984 pouvait être considérée comme une période de transition entre la première et la deuxième phase du Plan Bleu. Au cours de cette période, le rythme général des activités s'est ralenti par suite de circonstances extérieures au programme. Cependant, des progrès satisfaisants ont été réalisés dans de nombreux secteurs.

22. Il a déclaré que l'activité la plus importante, celle des scénarios, comportant cinq axes essentiels, avait été lancée. Les activités ayant trait aux scénarios seront menées à trois niveaux : global, sectoriel, mer/littoral avec en première priorité le niveau global, puis en seconde le niveau mer/littoral, les scénarios sectoriels servant de lien entre les deux. Les scénarios seront de deux genres : les scénarios tendanciels qui extrapoleront dans l'avenir des tendances fondées sur les données recueillies dans le passé et les scénarios alternatifs qui exploreront d'autres possibilités de développement, en estimant les diverses conséquences sur l'environnement méditerranéen. La première réunion du Groupe de réflexion sur le scénarios méditerranéens en novembre 1984 a été très encourageante et très fructueuse.

23. Parmi les diverses réunions organisées en 1984, le Directeur Scientifique a souligné l'intérêt et le succès de la Conférence organisée par le Plan Bleu et la Cassa per il Mezzogiorno à Rome, du 21 au 24 mai 1984, à laquelle un grand nombre d'experts de la région méditerranéenne ont participé.

24. Le Président du Comité d'orientation, M. F. Ciarnelli, a résumé les travaux de ce comité sur les questions administratives et de fond du Plan Bleu. Il a illustré le rôle joué par le Comité d'orientation dans la marche des travaux du Plan Bleu et le rôle qui lui revient dans l'activité future. Il a aussi illustré les relations entre le Comité et les Structures focales.

25. Le Président du Centre d'activités régionales du Plan Bleu, M. M. Batisse, a défini le rôle de la nouvelle organisation. Le Centre a la responsabilité d'ensemble de l'administration du Plan Bleu et du développement des rapports avec les organismes scientifiques et techniques intéressés en France. L'objectif est de parvenir au résultat désiré en utilisant un minimum de ressources financières et d'organisation. M. M. Batisse a exprimé l'espoir que le travail pourrait maintenant commencer de façon active pour l'achèvement du Plan Bleu, soulignant la nécessité d'un recrutement rapide des chercheurs prévus.

26. Le Coordonnateur du Plan d'Action pour la Méditerranée, M. A. Manos, a pris note avec satisfaction de l'engagement du Gouvernement français vis-à-vis du Plan Bleu. Il prie instamment les Structures focales de proposer des candidats appropriés pour les postes fixes de recherche avant la date limite fixée.

27. En ce qui concerne le transfert d'allocations budgétaires dans le Plan Bleu, M. A. Manos a déclaré que, lors de sa dernière réunion, le Bureau ne s'était pas mis d'accord sur cette proposition mais que cette question serait discutée à nouveau lors de sa prochaine réunion (31 mai-1er juin 1985).

28. Au cours de la discussion, de nombreux délégués ont exprimé leur souci de voir pourvus rapidement les postes de l'équipe permanente de recherche. Les procédures à suivre pour recruter le personnel approprié ainsi que les moyens de s'attaquer au problème dans l'éventualité où la mise en oeuvre ne serait pas suffisante ou appropriée ont aussi été examinés.

29. La réunion a pris note du rapport sur la mise en oeuvre du Plan Bleu en 1984-1985.

Point 7 de l'ordre du jour - Rapport sur la mise en oeuvre du Programme d'actions prioritaires en 1984-1985

30. Le Directeur du Centre d'activité régionale du Programme d'actions Prioritaires, M. A. Pavasovic, a présenté le rapport sur le Programme d'actions prioritaires en 1984 (document UNEP/WG.129/4) et exposé les progrès accomplis au cours de la première partie de 1985. Les dix activités du PAP que les Parties contractantes avaient définies ont été lancées en 1984 et ont continué à se développer en 1985.

31. Il a expliqué la méthodologie à trois phases suivie pour les projets du PAP, à savoir enquête, étude approfondie et échange direct des enseignements entre les Etats méditerranéens. Cette procédure a permis de créer un réseau de coopération entre les pays méditerranéens dans chaque domaine d'activité relevant du PAP. Pour ces activités, le PAP/CAR a aussi coopéré avec les institutions spécialisées compétentes des Nations Unies.

32. Les participants à la Réunion ont exprimé leur satisfaction à propos du rapport présenté par le Directeur du PAP.

33. Certains participants se sont déclarés préoccupés par les problèmes financiers auxquels se heurte des experts invités à participer aux activités du PAP. Afin de faciliter la participation d'experts à tous les programmes, les participants ont demandé qu'une solution soit trouvée à ce problème.

34. Le Coordonnateur du PAM a noté que la participation d'experts de tous les pays aux activités du PAP devrait être facilitée afin d'assurer que les recommandations du PAP soient prises en considération lors des décisions gouvernementales consécutives.

35. Plusieurs participants ont souligné qu'il était important d'atteindre une efficacité optimale combinée à des coûts minimum pour toutes ces activités. On a exprimé l'avis que le nombre de réunions et le nombre d'experts invités à celles-ci devraient être maintenu au niveau minimum. D'autres participants ont fait remarquer qu'il était essentiel que des experts participent à de telles réunions afin de créer et d'élargir le réseau d'experts méditerranéens pour chaque activité du PAP.

36. La nécessité pour le PAP de travailler en étroite coopération avec les institutions spécialisées des Nations Unies a été soulignée: ces institutions ont acquis, sur tous les sujets du PAP, une importante expérience au niveau mondial qui peut être très utile pour la Méditerranée. Il a été demandé que le secrétariat présente un rapport à la prochaine réunion des Structures focales sur les modalités de cette coopération avec les organisations et les éventuelles difficultés rencontrées.

37. Certains participants ont indiqué que les résultats de ces activités devraient comporter des solutions techniques dont pourrait tirer parti chaque gouvernement pour le processus de développement national. Ces résultats devraient donc être résumés et traduits dans les langues des divers pays. Il faudrait s'efforcer d'harmoniser les documentations du Plan Bleu, du PAP et d'autres composantes du PAM quant à la présentation et aux symboles utilisés.

38. Le représentant de l'OMT a annoncé qu'à l'avenir la coopération entre le PNUE et l'OMT qui existe au niveau mondial devra s'étendre au niveau de la région méditerranéenne inter alia par l'intermédiaire du programme de coopération du PAP, la nécessité d'employer des concepts uniformes et d'éviter des recouvrements des travaux étant dûment prise en compte.

39. Le Directeur de l'OCA/PAC a souligné les objectifs initiaux des centres d'activités régionales du Plan d'Action pour la Méditerranée, précisant qu'on leur avait assigné une vocation d'institutions nationales à fonction régionale. Il a expliqué leur rôle de même que leurs rapports avec l'Unité de coordination du PAM. Il a noté les suggestions émises par divers participants selon lesquelles on devrait prendre leurs points de vue en considération.

40. La Réunion a pris note du rapport sur la mise en oeuvre du Programme d'actions prioritaires en 1984-1985.

Point 8 de l'ordre du jour - Plan de travail et budget du Plan Bleu proposés pour 1986-1987, y compris les domaines proposés et les modalités de la coopération entre le Plan Bleu et le PAP

41. Le Directeur scientifique du Plan Bleu a présenté le programme de travail et le budget du Plan Bleu proposés pour l'exercice biennal 1986-1987 (document UNEP/WG.129/6). Il a souligné l'importance de l'année 1986 qui sera l'année d'activité maximum du Plan Bleu, et que tout le programme avait été établi avec l'objectif de terminer les trois phases du Plan Bleu fin 1987. Il a également souligné l'importance que revêt pour le Plan Bleu le MED POL 10, "Les Polluants d'origine tellurique en Méditerranée".

42. De nombreux participants ont souligné que les activités sur les scénarios ne devraient pas se réduire à un exercice intellectuel mais produire des résultats que les Gouvernements des pays méditerranéens pourront exploiter sur un plan pratique. Il est important que les Gouvernements soient impliqués activement tout au long de cette activité. Le Directeur scientifique a également donné son appui sur ce sujet comme mentionné dans le document UNEP/WG.129/6.

43. Certain participants ont fait remarquer que l'objectif du Plan Bleu était de fournir à toutes les Parties contractantes une vision du futur ainsi que des données valables pour la réalisation d'un développement économique, social et culturel optimum respectant les données environnementales et harmonisant le quantitatif et le qualitatif, il est nécessaire que les scénarios soient bâtis sur les réalités des pays souverains et différents concernés. A cet effet il est nécessaire:

- d'établir et de diffuser en première urgence un document à l'usage des Etats décrivant en détail le processus des scénarios, les hypothèses de départ, les données et leurs sources, les objectifs à atteindre et définissant clairement les données à réunir par les Etats et la méthodologie pour établir les scénarios nationaux en harmonie et cohérence avec les scénarios d'ensemble;

- de développer et de maintenir ce processus d'interaction Etats-Unité du Plan Bleu tout au long des Phases II et III et de tenir compte des observations et desiderata des Parties Contractantes en essayant de les convaincre si des divergences essentielles se manifestaient.

44. La Réunion a approuvé une proposition de renvoyer à une prochaine réunion des Structures focales l'examen des propositions concernant la troisième phase du Plan Bleu. La Réunion a convenu qu'il était prématuré à ce stade d'aborder l'examen de ces propositions.

45. La Structure focale de la CEE a proposé que se tienne à Bruxelles une réunion d'experts qui serait hébergée par la Communauté et aurait à examiner le modèle de scénarios du Plan Bleu. De plus, il a ajouté que la CEE pourrait éventuellement apporter son soutien à certaines études du programme du Plan Bleu. Il a informé la Réunion que la CEE a déjà réalisé des études cartographiques du littoral.

46. Le Directeur du PAP/CAR a ensuite présenté le Plan de travail et le budget du Programme d'actions prioritaires proposés pour l'exercice biennal 1986-1987 (document UNEP/WG 129/7).

47. Au cours de la discussion qui a suivi, les participants ont fait des observations sur les priorités que leurs pays respectifs assignent aux différentes activités du PAP prévues pour l'avenir. Ils se sont déclarés dans l'ensemble satisfaits des activités, mais ont conseillé une certaine prudence étant donné la nature et l'ampleur ambitieuses du programme et les ressources limitées disponibles pour sa mise en oeuvre.

48. Un participant a évoqué le problème de la pollution par les hydrocarbures et a cité une étude sur le ballastage d'eau fraîche entreprise avec l'OMI.

49. Le participant de la CEE a exprimé son intérêt pour les études de faisabilité concernant les stations de déballastage en Méditerranée. Il a mentionné que la CEE organisera une réunion au cours de laquelle l'idée de stations mobiles et rentables de déballastage, installées en des points stratégiques de la Méditerranée, sera discuté. Il a aussi indiqué que la CEE était prête à entreprendre une étude sur le développement scientifique de l'aquiculture et à mettre en commun l'expérience acquise par la Communauté Economique Européenne dans le domaine de l'énergie solaire.

50. Il a été jugé par un participant que la révision des répertoires était prématurée et trop coûteuse, que l'activité sur les sols devrait être recentrée.

51. Certains participants ont demandé des éclaircissements sur le programme prévu d'évaluation de l'impact sur l'environnement ainsi que sur les études, également prévues, concernant les problèmes de déséquilibre entre les côtes et leur arrière-pays. Le Directeur de l'OCA/PAC a informé la Réunion que le PNUE a entrepris le programme d'évaluation de l'impact sur l'environnement à une échelle globale et incité la réunion à approuver les activités du PAP prévues dans ce domaine afin de bénéficier de l'expérience acquise dans d'autres pays sans entraîner de coût pour le Plan d'Action pour la Méditerranée.

52. Le Coordonnateur du PAM a déclaré que puisque l'appui du PNUD ne permettait pas à la France, à l'Israël, à l'Italie et à l'Espagne de participer pleinement au programme d'aquiculture, le PAP poursuivra ses efforts pour étendre le programme d'aquiculture à tous les Etats. En ce qui concerne les sources d'énergie renouvelables, il a informé la réunion que le PNUD avait préparé la proposition régionale en étroite collaboration avec les Etats riverains. Le secrétariat la considère comme toujours valable et la réunion qui s'est tenue à Bruxelles l'a adoptée. Il a indiqué que l'activité concernant la collecte et le rejet des déchets solides et liquides était étroitement liée au MED POL et à la mise en oeuvre du Protocole relatif à la pollution d'origine tellurique. A cet égard, le PAM bénéficie de la coopération de l'OMS et des travaux du secrétariat Intermunicipal dont le siège est à Barcelone.

53. Le Coordonnateur du PAM a présenté le rapport sur l'harmonisation et la coordination des activités du Plan Bleu et du PAP au cours de la période 1985-87, rapport contenu dans le document UNEP/WG.129/5. Il a indiqué que l'harmonisation entre les deux sous-programmes de la composante "Planification intégrée" du PAM doit être réalisée non sur un plan théorique mais d'une manière pratique.

54. Lors de la discussion qui a suivi, les participants ont, dans leur ensemble exprimé leur accord avec les idées énoncées dans le rapport. Toutefois, de nombreux participants ont adressé une mise en garde pour que les activités ne se recoupent pas et ils ont insisté sur la nécessité de maintenir les objectifs initiaux de chaque sous-programme, tels qu'ils ont été formulés par les Parties contractantes.

55. Le spécialiste en sciences de la mer du PAM a mis l'accent sur la nécessité d'un développement harmonieux, non seulement du PB et du PAP, mais aussi de toutes les composantes du PAM. Il a notamment souligné que toutes les parties du PAM devaient contribuer à l'application de la Convention et de ses protocoles. Il a poursuivi en expliquant que le MED POL mettra à la disposition du BP et du PAP, au cours de la période 1985-1987, des données sur les sources, les niveaux et les effets de polluants importants en Méditerranée, et qu'il n'est donc pas nécessaire au PB et au PAP de recueillir des données pertinentes dans ce domaine. Plus concrètement, le MED POL fournira les analyses et contributions suivantes :

- vue d'ensemble des problèmes de pollution du bassin méditerranéen (en cours de préparation pour la prochaine réunion des Parties contractantes);
- état actuel et tendances de la pollution de la mer Méditerranée par des contaminants spécifiques (mercure, métaux divers, hydrocarbures de pétrole, hydrocarbures chlorés);
- état actuel et tendances de la qualité des eaux côtières à usage récréatif, des eaux de conchyliculture et de certains produits de la mer Méditerranée (contamination microbienne des coquillages, contamination mercurielle des organismes marins comestibles);

- sources et quantités des polluants introduits en mer Méditerranée à partir des sources d'émission telluriques (mise à jour de l'étude de 1979);
- sources et apports de contaminants véhiculés par l'atmosphère dans la mer Méditerranée (étude préparée en coopération avec le GESAMP);
- lignes directrices et méthodologie destinées à l'évaluation de l'impact des polluants d'origine tellurique sur le milieu marin (préparé en coopération avec le GESAMP).

Il a également indiqué que le MED POL escompte du PB et du PAP des apports conceptuels qui conduiront à un programme de surveillance continue et de recherche pleinement significatif et utile.

56. Les participants ont alors abordé la question de savoir s'il fallait tenir des réunions conjointes des Structures focales Plan Bleu/PAP au lieu de réunions séparées. Tout en acceptant le principe de la convocation d'une réunion conjointe annuelle, les délégués ont souligné l'importance qu'il y avait pour les Structures focales du Plan Bleu à tenir une réunion séparée en 1986, en raison de la période cruciale de son programme.

57. Plusieurs participants ont suggéré, à l'instar du Comité d'orientation du Plan Bleu, la mise en place d'un Comité d'orientation du PAP. Celui-ci, outre sa mission d'orienter les activités du PAP, travaillera en collaboration étroite avec le Comité d'orientation du Plan Bleu, afin d'assurer la coordination et l'harmonisation des activités des deux programmes.

58. Le Directeur du PAP/CAR a déclaré qu'il fallait adopter une approche commune pour certains domaines des programmes du BP et du PAP, puisque l'un et l'autre programmes sont complémentaires. Le domaine où les deux programmes se rejoignent concerne la planification intégrée et la gestion des régions côtières.

59. Le Directeur scientifique du Plan Bleu s'est déclaré en accord complet avec les avis formulés par le Directeur du PAP/CAR. Il a ajouté que les progrès de la deuxième phase du Plan Bleu, y compris dans le domaine méthodologique, seront d'une utilité croissante pour le PAP, entre autres pour le choix et la priorité des actions à entreprendre. Il a mentionné l'aquiculture comme un autre domaine possible de coopération entre les deux programmes.

60. Le Directeur scientifique du Plan Bleu a alors présenté la proposition de budget pour 1986-1987, laquelle figure dans le document UNEP/WG.129/6. Comme cela avait été réclamé précédemment au cours de la Réunion, il a présenté le budget ventilé en pourcentages selon les activités. Il a indiqué qu'environ 70 % des fonds réclamés sont destinés aux scénarios méditerranéens, environ 20 % aux activités sectorielles et environ 10 % à l'activité "mer/littoral". Il a indiqué que l'année 1986 sera celle du maximum d'activité pour le Plan Bleu et il est donc normal que le budget enregistre un maximum cette année-là et qu'il importe, si les résultats doivent être prêts à la fin 1987, que la Réunion recommande le transfert à l'exercice 1986 des fonds non utilisés en 1985.

61. Une discussion minutieuse a suivi, et au cours de celle-ci les participants ont exprimé leur avis sur diverses rubriques du budget, en évoquant notamment la question des fonds non utilisés.

62. Certains participants ont déclaré que les facteurs responsables du retard dans la mise en oeuvre du programme ont été exceptionnels et que, en conséquence, la Réunion devrait demander que des solutions tout aussi exceptionnelles soient engagées en vue du transfert des fonds non utilisés.

63. A propos du matériel informatique, trois options ont été envisagées : location à bail du matériel avec option à l'achat à la fin de la période du bail ; établissement d'une ligne avec des centres informatiques et de traitement existants (option suggérée par la Réunion consultative sur les besoins en traitement de données pour le PAM, Athènes, mars 1985) ; ou bien, achat de matériel (solution à laquelle les participants n'ont pas été favorables). Prenant en compte les avis du pays hôte, la Réunion s'est rangée à la première option.

64. Le Directeur de l'OCA/PAC a déclaré que le coût total du PB jusqu'en 1985 a dépassé 1,5 million de dollars E.U. sans obtenir les résultats qui, selon lui, auraient pu justifier une telle dépense. Dans la présente proposition, il est demandé 1,5 million de dollars E.U. supplémentaires pour la période 1986-1987, et tant le Directeur scientifique du PB/CAR que le président du Comité d'orientation du PB ont donné à cet égard l'assurance que ces fonds permettraient d'achever les trois phases du Plan Bleu avant la fin de 1987. Il a suggéré les deux options suivantes qui devront être prises en considération par la Réunion:

- a) l'attribution de 1,5 million de dollars E.U. supplémentaires pour l'achèvement du Plan Bleu à la fin 1987 ; la présentation des résultats du Plan Bleu aux gouvernements en vue d'évaluer leur pertinence vis-à-vis du PAM et le rapport coût/efficacité de l'exercice complet ; la cessation de toutes les activités de suivi du PB après 1987 et leur reprise une fois réalisée l'évaluation complète des résultats obtenus à la fin 1987 ;
- b) concentration des activités du PB, au cours de la période 1986-87, sur les scénarios seulement (Phase II) ainsi que sur l'achèvement et la publication des résultats de la Phase I ; allocation d'un budget pour la période 1986-87 qui soit en conformité avec les dépenses prévues.

65. Le Président du CAR/BP a observé que, lors de la discussion, les Structures focales avaient apporté leur soutien complet au Plan Bleu et exprimé le souhait que l'exercice en cours soit poursuivi jusqu'à son terme normal. Le problème à ce stade n'était donc pas de remettre en cause les modalités d'achèvement du Plan Bleu mais de lui assurer l'appui scientifique, administratif et financier nécessaire dans cette étape décisive de son travail. Les difficultés de méthode de travail ou de personnes qui avaient provoqué des retards ou des dépenses dans le passé étaient maintenant surmontées, et le pays-hôte s'était engagé à accorder un soutien effectif au Programme. Il a ajouté qu'il n'aurait pas accepté la présidence du CAR/PB s'il en était autrement et qu'il avait pleine confiance envers le Directeur scientifique et son équipe, en étroite coopération avec le Comité d'orientation, pour mener la tâche à bonne fin. Si la souplesse nécessaire est aménagée dans le budget 1985 pour compenser le retard au recrutement des experts par l'emploi de consultants et de sous-contrats, et si les fonds requis pour 1986 et 1987 sont accordés, la deuxième et la troisième phase du Plan Bleu seront menées à bien pour la fin de 1987.

66. Le Directeur a alors soumis le budget du PAP proposé pour l'exercice biennal 1986-1987, figurant dans le document UNEP/WG.129/7 en prenant en considération d'éventuels ajustements mineurs. Il a attiré l'attention de la Réunion sur le fait que la contribution du pays hôte à la mise en oeuvre du PAP représente plus de 100 % du budget global du PAP en 1983 et 1984, et plus de 50 % de celui de 1985. Il a déclaré que la demande de traduction des rapports en plus de deux langues, afin d'assurer la participation de tous les pays aux réunions, accroîtrait encore le coût du programme.

67. Les participants ont sollicité à maintes reprises des explications sur les dépenses proposées et le Directeur du PAP/CAR a répondu.

68. Le Coordonnateur du PAM a alors analysé les diverses suggestions émises à propos du budget du PB et du PAP, et il a préconisé certaines modifications dans le budget initialement proposé. Sa proposition, assortie de certains remaniements, a été adoptée, et la Réunion a recommandé le budget global ci-après pour 1986-87, étant entendu que le solde non utilisé du budget PB approuvé pour 1985, jusqu'à un montant de 80 000 dollars, sera ajouté aux dépenses proposées ci-dessous pour 1986:

	1985	1986	1987
Plan Bleu	620.000	725.000	630.000
Programme d'actions prioritaires	431.000	549.000	591.000
	<hr/>		
Total	1 051.000	1 274.000	1 221.000

69. Les annexes III et IV comportent la répartition des allocations proposées entre diverses limites budgétaires.

70. La Réunion a également recommandé que les crédits non dépensés en 1985 en raison du recrutement tardif des experts soient réaffectés sans délai jusqu'à concurrence de 70 000 \$ (pour des consultants 40 000 et des contrats de sous-traitance 30 000).

71. La plupart des participants à la Réunion ont émis l'avis que, pour l'analyse future du budget, les propositions budgétaires devraient être plus détaillées et revêtir une plus grande uniformité. La Réunion a noté avec préoccupation le fait que les budgets proposés pour la période 1986-87 n'ont pas été présentés sous une forme suffisamment détaillée, et elle a réclamé que, pour la prochaine réunion des Parties contractantes, les budgets soit présentés, conformément à l'annexe VII du document UNEP/IG.43/6, pour chaque activité séparément à savoir:

- pour le Plan Bleu : a) coordination et soutien d'ensemble; b) scénarios méditerranéens; c) activités sectorielles; d) activité mer/littoral;
- pour le Programme d'actions prioritaires: a) coordination et soutien d'ensemble; b) - (m) activités PAP spécifiques.

En outre, la présentation de la proposition de budget détaillé devrait également contenir des renseignements sur les montants et la nature des contributions offertes par les Etats hébergeant le PB/CAR et le PAP/CAR. Le secrétariat a promis de fournir le document sollicité à la Réunion de Gênes.

Point 9 de l'ordre du jour - questions diverses

72. Un participant a soulevé le problème de la traduction des documents dans d'autres langues que les deux langues de travail du PAM. Il s'est enquis de la possibilité de remédier à ce problème.

73. D'autres participants ont évoqué la nécessité d'établir un lien entre les travaux réalisés et les diverses institutions; ils ont souligné, à cette occasion, que les résultats des études devraient être soumis, à différents niveaux, à ceux qui peuvent les utiliser, afin que les études théoriques débouchent sur une action pratique. Il a été insisté sur la nécessité d'adresser ces résultats aux universités.

74. Un participant a fait ressortir que la Réunion ne pouvait ignorer le fait que de nombreux pays en voie de développement ne sont pas en mesure de tirer un parti satisfaisant des travaux réalisés dans le cadre du Plan d'Action, en raison d'un manque de moyens et de ressources financières.

75. Le Coordonnateur, M. A. Manos, tout en comprenant le point de vue des pays confrontés à un problème de langue, a tenu à préciser que les Parties contractantes ont envisagé de réduire à deux le nombre des langues de travail utilisées, pour des raisons d'ordre financier. S'agissant de l'établissement d'un lien entre les institutions et la mise en pratique des résultats, il a proposé que cette question figure à l'ordre du jour de la prochaine réunion conjointe des Structures focales PB/PAP. Il a informé les participants que la réunion des directeurs des Centres d'information des Nations-Unies sur le Plan d'action pour la Méditerranée, qui s'est tenue à Athènes du 23 au 25 avril 1985, a recommandé d'intégrer les notions et les informations concernant la protection de l'environnement en Méditerranée aux programmes d'études des établissements d'enseignement de la région.

76. Enfin, le Coordonnateur, commentant la situation particulière des pays en voie de développement qui sont parties à la Convention de Barcelone, a déclaré que cette dernière a souligné qu'on devait, en priorité, accorder une aide aux pays en voie de développement confrontés à des besoins particuliers afin de leur permettre d'entreprendre eux-mêmes des activités, et de participer pleinement aux activités régionales.

Point 10 de l'ordre du jour - Adoption du rapport

77. Les participants ont adopté le rapport le 9 mai 1985.

Point 11 de l'ordre du jour - Clôture de la Réunion

78. Le Coordonnateur du PAM, M. A. Manos, a récapitulé les principaux résultats de la Réunion. Il a déclaré qu'il ressortait indiscutablement des délibérations et de la documentation de la Réunion que le Plan Bleu et le PAP sont en mesure de travailler ensemble et de se compléter. Il a insisté sur la nécessité de ne ménager aucun effort à cette fin. Le Coordonnateur a exprimé sa satisfaction de ce que la Réunion ait pu adopter le budget pour 1986-1987 sans recourir au vote. Cela habilitera les Parties contractantes lors de leurs délibérations sur le budget au cours de la Réunion de Gênes. En conclusion à ses remarques, le Coordonnateur a attiré l'attention sur le fait que le succès du programme dépend avant tout de la participation active des Structures focales nationales et des institutions.

79. M. S. Keckes, Directeur de l'OCA/PAC a formulé l'avis que la Réunion a été couronnée de succès, en dépit des doutes émis sur l'utilité d'une Réunion conjointe des Structures focales nationales du PB et du PAP. Dans ce contexte, il a rappelé que les pays méditerranéens, quand ils ont lancé le PB et le PAP en tant que deux sous-programmes de l'élément de planification intégrée du Plan d'action, ont décidé d'avoir une seule Structure focale pour les deux sous-programmes. Etant donné les retards qui ont affecté le démarrage du PAP, dans certains Etats il a été désigné des Structures focales distinctes pour le PB et le PAP, ce qui a malheureusement contribué au manque d'une coopération et d'une intégration plus étroites des deux sous-programmes, comme il ressort manifestement de la Réunion. Le développement efficace, harmonieux, à renforcement mutuel, du PB et du PAP constitue la condition préalable indispensable à une mise en oeuvre fructueuse de l'élément de planification intégrée du Plan d'action, et le secrétariat proposera à la prochaine réunion des Parties contractantes des mesures susceptibles de contribuer à atteindre ce but. Ces mesures pourront comprendre de nouvelles réunions conjointes des Structures focales du PB et du PAP, un renforcement du rôle du Comité d'orientation du PB dans la gestion des activités du PB, et la création d'un Comité similaire pour le PAP, de même que des allocations de fonds permettant d'assurer l'achèvement du PB à la fin 1987 et un développement important du PAP. En conclusion, le Directeur de l'OCA/PAC, au nom du Directeur exécutif du PNUE, a remercié les participants pour leur contribution constructive au succès de la réunion, a félicité le Président pour le talent dont il a fait preuve dans la conduite des travaux, et s'est adressé à ceux qui ont contribué à la bonne marche de la réunion.

80. Le Président a fait part de sa satisfaction pour le succès de la réunion, et a remercié tous les participants, le coordonnateur du PAM et ses collègues, ainsi que le Directeur de l'OCA/PAC, pour leur coopération.

81. Le Président a déclaré la réunion close, le 9 mai 1985, à 16 h 30.

ANNEX I
ANNEXE I

LIST OF PARTICIPANTS
LISTE DES PARTICIPANTS

ALGERIA
ALGERIE

Mr. Mohamed Seoudi
Attaché
Algerian Embassy
14, Vassileos Konstantinou Ave.
Athens

Tel. No. 75.16.204

CYPRUS
CHYPRE

Mr. Andreas Pissaridis
Head
Environmental Conservation Service
Ministry of Agriculture and Natural
Resources
Nicosia
Cyprus

Tel. No. (0240) 2586
Tlx No. 4660 MINAGRI CY

Ms Mirophora Hadjihristoforou
Fisheries Officer
Department of Fisheries
Ministry of Agriculture and Natural
Resources
Nicosia
Cyprus

Tel. No. (0240) 3279
Tlx No. 4660 MINAGRI CY

EUROPEAN ECONOMIC COMMUNITY
COMMUNAUTE ECONOMIQUE
EUROPEENNE

Mr. Domenico Milano
Chef du Service "Relations Internationales"
Commission CEE
Direction générale de l'Environnement, de
la Protection des Consommateurs et de
la Sécurité des Communautés Européennes
rue de la Loi 200
1049 Bruxelles
Belgique

Tel. No. 235.35.33
Tlx No. 21877

EGYPT
EGYPTE

Mr. Abdel Aziz Abdel Hady Mokheimer
Representing the Organization of
Environmental issues
Council of Ministers
101 El-Kasrl-el-Eny Street
Cairo
Egypt

Tel. No. 541328
Tlx No. 93069 ASRT UN

FRANCE
FRANCE

Mr. Didier Destremau
Ministère des Relations extérieures
Direction des Affaires économiques
et financières
Service des Affaires générales
37, Quai d'Orsay
75007 Paris
France

Tel No. 361 16 63 - 555 95 40
Tlx No. 270 819

Ms Mireille Jardin
Chargée de mission
Mission Environnement/Développement
Ministère de l'Environnement
14, boulevard du Général Leclerc
92524 Neuilly sur Seine
France

Tel. No. 758 12 12
Tlx No. 620602 F DENVIR

Mr. Pascal Vagogne
Deuxième secrétaire auprès de l'Ambassade
de France
Ambassade de France
7, Avenue Vassilissis Sofias
Athènes

Tel. No. 3611663

GREECE
GRECE

Mr. Dimitris Tsotsos
Chemical Engineer - Environmentalist
PERPA
Environmental Pollution Control Project
47 Patission Street
Athens 11523
Greece

Tel. No. 865.24.03
Tlx No. 5028

Mr. Nicholas Christoforides
Ministry of Physical Planning, Housing
and the Environment
17, Pouliou and Amaliados Str.
Ambelokipi
Athens
Greece

Tel. No. 643 6888
Tlx No. 6374 IHOP

Ms Athina Mourmouris
Med-Pol Co-ordinator
Ministry of Physical Planning, Housing
and the Environment
17, Pouliou and Amaliados Str.
Ambelokopi
Athens 11523
Greece

Tel. No. 64.10.242
Tlx No. 6374 IHOP

ITALY
ITALIE

Mr. Franco Ciarnelli
Focal Point for the Blue Plan
Via Barnaba Oriani 73
00197 Rome
Italy

Tel. No. 878323, 878334
Tlx No. 611557 CFSROM I

Mr. Giuliano Fierro
Istituto Geologia Universita
Palazzo Delle Scienze
Corso Europa 30
16132 - Genova

Tel. No. 518041/2

LEBANON
LIBAN

Mr. Joseph Naggear
Président du Conseil d'Administration du
Conseil national de la Recherche Scientifique
Boulevard de la Cité Sportive
Immeuble Fakhry et Dagher
Beyrouth
Liban

Tel. No. 830 525 (in Beyrouth)
Tel. No. 5041251 (in Paris)
Cable No. CENEROS BEYROUTH

LIBYAN ARAB JAMAHIRIA
JAMAHIRIA ARABE LIBYENNE

Mr. Yusef Elmehrik
Chairman of the National Committee
for Marine Science and
Director of Environmental Programme
National Academy for Scientific Research
P.O. Box 8004
Tripoli
Socialist Peoples Libyan Arab Jamahiriya

Tel. No. 32181
Tlx No. 20039 ENMARAB LY

MALTA
MALTE

Mr. Edward Scicluna
Professor and Head
Department of Management Studies
The University of Malta
Tal-Qroqq
Malta

Tel. No. 514342

MOROCCO
MAROC

Mr. Ahmed Najib
Directeur de l'Aménagement du Territoire
Ministère de l'Intérieur
Rabat
Maroc

Tel. No. 64384, 62591

Mr. Mohammed Maliti
Chef de la Division de l'Environnement
Directeur de l'Aménagement du Territoire
Ministère de l'Intérieur
Rabat
Maroc

Tel. No. 63357

SPAIN
ESPAGNE

Ms Maria del Carmen de Andrés Conde
Jefe de Servicio CEOTMA (MOPU)
Punto Focal Espanol del Plan Azul
Ministerio de Obras Públicas y Urbanismo
Paseo de la Castellana 67
Madrid - 28003
Espana

Tel. No. 253.56.00 Ext. 2791-2400
Tlx No. 22325 MINOP E

Mr. Hilario Dominguez Hernandez
Jefe de Servicio de la Dirección General
del Medio Ambiente (MOPU)
Punto Focal Espanol PAP
Ministerio de Obras Publicas y Urbanismo
Paseo de la Castellana 67
Madrid - 28003
Espana

Tel. No. 253.16.00 Ext. 2426
Tlx No. 22325 MINOP E

TURKEY
TURQUIE

Ms Nuran Talu
General Directorate for Environment
Karanfil Sokak No. 8
Kizilay - Ankara
Turkey

Tel. No. 138835 /47
Tlx No. 42 203

Ms Nesrin Ulusel
General Directorate for Environment
Karanfil Sokak No. 8
Kizilay - Ankara
Turkey

Tel. No. 138835/47
Tlx No. 42 203

Mr. Osman Bülent Tulun
First Secretary
Turkish Embassy
8 Vassileos Georgiou B' Str.
Athens

Tel. No. 7245915
Tlx No. 4498

YUGOSLAVIA
YUGOSLAVIE

Mr. Franjo Gasparovic
Committee Building, Housing and
Environment of SR Croatia
Marulicev trg 16
Zagreb 41000
Yugoslavia

Tel. No. 447.811
Tlx No. 22120 YU TANZG

Mr. Slavko Sobot
Committee Building, Housing and
Environment of SR Croatia
Marulicev trg 16
Zagreb 41000
Yugoslavia

Tel. No. 447.811
Tlx No. 22120 YU TANZG

REGIONAL ACTIVITY CENTRES OF THE MEDITERRANEAN ACTION PLAN

Regional Activity Centre
for the Priority Actions
Programme
Centre d'Activité Régionale
pour le Programme d'Actions
Prioritaires

Mr. Arsen Pavasovic
Director
PAP Regional Activity Centre
Urbanisticki Zavod Dalmacije
(Town Planning Institute)
P.O. Box 74
Kraj Sv. Ivana 11
Split 58000
Yugoslavia

Tel. No. 43499
Tlx No. 26477 YU URBS

Ms Kasja Tulic
PAP Regional Activity Centre
Urbanisticki Zavod Dalmacije
(Town Planning Institute)
P.O. Box 74
Kraj Sv. Ivana 11
Split 58000
Yugoslavia

Tel. No. 43499
Tlx No. 26477 YU URBS

Regional Activity Center
for the Blue Plan
Centre d'Activité Régionale
pour le Plan Bleu

Mr. Michel Batisse
President of the RAC/BP
c/o CEFIGRE
Place Sophie Laffitte
Sophia Antipolis
06560 Valbonne
France

Tel. No. 74.26.00
Tlx No. 461311 CEFIGRE

Mr. Michel Grenon
Directeur Scientifique du Plan Bleu
Place Sophie Laffitte
Sophia Antipolis
06560 Valbonne
France

Tel. No. 74.26.00
Tlx No. 461311 CEFIGRE

REPRESENTATIVES OF THE UNITED NATIONS SPECIALIZED AGENCIES AND OTHER ORGANIZATIONS

United Nations Environment
Programme
OCA/PAC
PNUE, OCA/PAC

Mr. Stephan Keckes
Director
OCA/PAC
Palais des Nations
1211 Geneva 10
Switzerland

Tel. No. 98 84 00
Tlx No. 28877

Food and Agriculture
Organization
Organisation des Nations
Unies pour l'Alimentation
et l'Agriculture

Mr. Gabriel Gabrielides
Senior Fishery Officer
(Marine Pollution)
c/o UNEP, Athens
Vassileos Konstantinou Avenue No. 48
11635 Athens
Greece

Tel. No. 7244536
Tlx No. 2611

World Health Organization
Organisation Mondiale de
la Santé

Mr. Louis Saliba
Senior Marine Scientist
WHO/EURO
c/o UNEP, Athens
Vassileos Konstantinou Avenue No. 48
11635 Athens
Greece

Tel. No. 7244536
Tlx No. 22 2611

World Tourism Organization
Organisation Mondiale du
Tourisme

Mr. Peter Shackelford
Chief of Studies
World Tourism Organization
Calle Capitan Haya, 42
E-Madrid-28020
Spain

Tel. No. 279 2804
Tlx No. 42188 OMT E

CO-ORDINATING UNIT FOR THE
MEDITERRANEAN ACTION PLAN
48 Leof.Vass.Konstantinou
11635 Athens
Greece
Tel. No. 7244536
Tlx No. 22-2611

Mr. Aldo Manos
Co-ordinator

Mr. Ljubomir Jeftic
Senior Marine Scientist

Mr. Ibrahim Dharat
Programme Officer

UNITE DE COORDINATION
DU PLAN D'ACTION POUR LA
MEDITERRANEE

Ms Monique Marquet
Administrative Officer

Ms Haris Maroudis
Information Assistant

ANNEXE II

Ordre du jour

1. Ouverture de la Réunion.
2. Règlement intérieur.
3. Election du Bureau.
4. Adoption de l'ordre du jour.
5. Organisation des travaux.
6. Rapport sur la mise en oeuvre du Plan Bleu en 1984-1985.
7. Rapport sur la mise en oeuvre du Programme d'Actions Prioritaires en 1984-1985.
8. Plan de travail et budget proposés pour le Plan Bleu et le Programme d'Actions Prioritaires pour 1986 et 1987 y compris les domaines de coopération entre le Plan Bleu et le Programme d'Actions Prioritaires et leurs modalités.
9. Questions diverses.
10. Adoption du rapport,
11. Clôture de la réunion.

ANNEX III
PLAN BLEU
PROPOSITIONS BUDGETAIRES POUR LES ANNEES 1986-1987

	1986	1987
1. Personnel		
<u>Experts/Consultants</u>		
Directeur Scientifique	90,000	90,000
Chercheurs (3 personnes)	180,000	150,000
Consultants	100,000	25,000
<u>Assistance</u>		
Documentaliste/Informaticien		
Mathématicien	75,000	80,000
Spécialiste en traitement de données		
Assistant administratif	pays hôte	pays hôte
2. Voyages	45,000	30,000
3. Contrats de sous-traitance	100,000	50,000
4. Réunions		
Comité d'Orientation	10,000	10,000
Autres réunions	50,000	60,000
5. Matériel	90,000	50,000
6. Location et entretien des locaux	pays hôte	pays hôte
7. Entretien du matériel	pays hôte	pays hôte
8. Frais d'établissement des rapports	30,000	50,000
9. Frais divers	35,000	35,000
	<hr/>	
TOTAL	805,000	630,000

ANNEX IV
PAP PROPOSITIONS BUDGETAIRES POUR LES ANNEES 1986-1987

	1986	1987
1. Personnel		
Directeur	pays hôte	pays hôte
Experts	38,000	34,000
Consultants	190,000	190,000
Soutien administratif	23,000	25,000
Assistant administratif	pays hôte	pays hôte
2. Voyages	21,000	22,000
3. Contrats de sous-traitance	34,000	26,000
4. Réunions	164,000	174,000
5. Matériel		
Matériel consommable	2,000	4,000
Matériel non-consommable	5,000	35,000
6. Location et entretien des locaux	pays hôte	pays hôte
7. Entretien du matériel	5,000	6,000
8. Frais d'établissement des rapports	51,000	58,000
9. Frais divers	16,000	17,000
TOTAL	549,000	591,000

ANNEX V
LIST OF DOCUMENTS

Working documents

UNEP/WG.129/1	Provisional Agenda
UNEP/WG.129/2	Provisional Annotated Agenda
UNEP/WG.129/3	Report on Blue Plan Activities in 1984
UNEP/WG.129/4	Report on Priority Actions Programme Activities in 1984
UNEP/WG.129/5	Harmonization and co-ordination of Blue Plan and Priority Actions Programme Activities in the 1985-1987 Period
UNEP/WG.129/6	Proposed Work-Plan and Budget for the Blue Plan in 1986-1987 Biennium
UNEP/WG.129/7	Proposed Work-Plan and Budget for the Priority Actions Programme in 1986-1987 Biennium
UNEP/WG.129/8	Report of the meeting

Information documents

UNEP/WG.129/INF.1/Rev.1	List of documents
UNEP/WG.129/INF.2	List of participants

Reference documents

For Agenda Items 6 and 8 (Blue Plan)

-
1. English/French Progress report - First term 1985.
 2. UNEP/WG.100/6 Report of the Fifth Meeting of National Focal Points for the Blue Plan - Sophia Antipolis, 24-27 January 1984.
 3. English/French Compte-rendu du Séminaire "Intégration méditerranéenne" "Un Scénario pour l'an 2000" - Rome, 21-24 mai 1984.
 4. English/French Rapport sur la réunion "Inventaires et Etudes prospectives des activités littorales" - Sophia Antipolis, 13-14 juin 1984.
 5. English/French Report on the Seminar "Prospects of Nautical Tourism in the Mediterranean Basin and its Impact on the Environment" - Cannes, 27-28 September 1984.

6. English/French Report on the First Meeting of the Study Group on Mediterranean Scenarios - Nice, 22-23 November 1984.
7. English/French Minutes of the First Meeting of the Steering Committee for the Blue Plan-Medeas, 16-17 May 1984.
8. English/French Minutes of the Second Meeting of the Steering Committee for the Blue Plan-Medeas, 7-8 September 1984.
9. English/French Minutes of the Third Meeting of the Steering Committee for the Blue Plan - Sophia Antipolis, 22-23 February 1985.
10. English Seminar on "Taking into account the Socio-cultural factors in modelling and the Mediterranean Basin" - Sophia Antipolis, May 1983.
11. English Reflections on future Food and Agricultural prospects in the Mediterranean Basin, inspired by the F.A.O. report: Agriculture Towards 2000" - December 1983.
12. English Blue Plan Data Base:
 - A. Major Economic and Demographic Indicators for Mediterranean Countries (1960-1981).
 - B. Major Economic and Demographic Indicators for "Crown" Countries (1960-1981).
 - C. Tentative Aggregation of Major Economic and Demographic Indicators by Groups of Countries.
 - D. Trade Data for Mediterranean Countries (1962-1980).
 - E. Trade Data for "Crown" Countries (1962-1980).

For Agenda Items 7 and 8 (Priority Actions Programme)

13. English Report of the Meeting of National Focal Points for the Priority Actions Programme - Split, 6-8 December 1982.
14. English/French Report on the Seminar "Prospects of Nautical Tourism in the Mediterranean Basin and its Impacts on the Environment" - Cannes, 27-28 September 1984.
15. English Water resources Development for Islands and Isolated Coastal Areas - "Synthesis of the mission reports".
16. English Debriefing Meeting of Experts in Water Resources - Split, 6-8 June 1984.
17. English Report of a Consultation Meeting on Aquaculture Activities in the Framework of the Mediterranean Action Plan - Athens, 12-13 July 1984.
18. English Summary Report of the Mediterranean Regional Aquaculture Project (MEDRAP) - Second Advisory Committee Meeting - Nicosia, 15-18 October 1984.

19. English Report of the Consultative Meeting on the Programme of the Cooperative MEDRAP-PAP/RAC project in the field of Mediterranean Aquaculture.
20. English Report on a WHO work-shop on "Housing Hygiene in Mediterranean Countries" - Split, 9-13 May 1983.
21. English/French Promotion of Soil Protection as the Essential Component of the Environmental Protection in the Mediterranean Coastal Zones (A project outline).
22. English/French Integrated Planning and Management of Coastal Zones (Synthesis of National Reports).
23. English/French Rehabilitation and Reconstructions of Historic Settlements in the Mediterranean (Synthesis of National Reports).
24. English Development of Mediterranean Tourism Harmonized with the Environment (Project outline).
25. English Progress Report on the PAP covering the period between January and April 1985.
26. English/French Working Meeting of experts on the Priority Action "Water Resources Development for Islands and Isolated Coastal Areas" - Split, 28-29 January 1985.
27. English Working Meeting of experts on the Priority Action "Integrated Planning and Management of Coastal Zones" - Split, 18-19 February 1985.
28. English/French Working Meeting of experts on the Priority Action "Rehabilitation and Reconstruction of Historic Settlements" - Split, 18-19 March 1985.
29. English/French Working Meeting of experts on the Priority Action "Land-use Planning in Mediterranean Earthquake Zones" - Split, 1-2 April 1985.

For Agenda Items 6, 7, 8

30. UNEP/WG.104/5 Report of the Meeting on the Contribution of Mediterranean Bilateral and Multilateral Programmes to the objectives of the Mediterranean Action Plan - Brussels, 23-26 October 1984.
31. UNEP/IG.49/5 Report of the Extraordinary Meeting of the Contracting Parties to the Convention for the protection of the Mediterranean Sea against Pollution and its related Protocols - Athens, 10-13 April 1984.

32. UNEP/BUR/20 Report of the Meeting of the Bureau of the Contracting Parties - Athens, 12-13 January 1984.
33. UNEP/BUR/21 Report of the Meeting of the Bureau of the Contracting Parties - Athens, 22-23 June 1984.
34. UNEP/BUR/22 Report of the Meeting of the Bureau of the Contracting Parties - Cairo, 1-3 November 1984
35. UNEP/BUR/23 Report of the Meeting of the Bureau of the Contracting Parties - Tunis, 21-22 March 1985.
36. UNEP/WG.133/2 Report on Consultation on Data Processing Requirements for MAP - Athens, 14-15 March 1985.
37. UNEP/WG.132/3 Report of Directors of United Nations Information Centres on the Mediterranean Action Plan - Athens, 23-25 April 1985.